

„ livrées sans distraction à la priere la plus  
 „ fervente, toutes comme absorbées dans le  
 „ Seigneur, & paroissant y trouver le calme  
 „ le plus profond. Ce spectacle les frappe,  
 „ ils sont étonnés, ravis, effraïés, & bien-  
 „ tôt la fraïeur s'emparant d'eux, ils fuient  
 „ en se précipitant confusément les uns sur  
 „ les autres „.

Il y a dans la vie de cette fille respectable des traits qu'un historien plus judicieux auroit supprimés, & dont la suppression auroit donné à l'ouvrage un nouveau mérite. Telle est l'idée de faire reconnoître la sainte Vierge, seule Abbessé & Supérieure de tous les Monasteres de son institution; ce qui fut arrêté dans un chapitre convoqué expressement pour cet effet. L'acte en fut dressé avec toute la solemnité & les cérémonies qui pouvoient le rendre authentique; & lorsqu'on l'inscrivit sur les régistres, immédiatement après celui de la fondation, on y ajouta une clause par laquelle on prononce anathême contre quiconque entreprendroit jamais de déposer la sainte Vierge. Cette idée mystique & mesquine ne fait pas honneur au jugement de Catherine de Bar: elle rappelle la donation que Louis XI. fit à la sainte Vierge du Comté de Boulogne. Catherine étoit assurément plus conséquente dans sa religion que le superstitieux monarque, mais on peut souhaiter qu'elle ne l'eût pas imité dans un trait plus propre à ridiculiser la piété qu'à l'honorer.

**ENIGME**